

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 23 mars 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mars 2012

2012 DEVE 43 Signature avec le centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) d'une déclaration d'intentions et de partenariat pour la valorisation du Jardin d'Agronomie Tropicale, Bois de Vincennes (12e).

Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 12ème arrondissement de Paris en date du 12 mars 2012 ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2012 par lequel M. le Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec le CIRAD (centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) une déclaration d'intentions et de partenariat pour la valorisation du Jardin d'agronomie tropicale situé dans le Bois de Vincennes, Paris 12^e ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX au nom de la 4e commission,

Délibère :

Article 1 : la déclaration d'intentions et de partenariat pour la valorisation du Jardin d'Agronomie Tropicale (Bois de Vincennes, Paris 12ème), avec le CIRAD, centre de coopération internationale de recherche agronomique pour le développement, situé 42 rue Scheffer 75116 Paris, est approuvée.

Article 2 : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer ladite déclaration d'intentions et de partenariat.